PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS
PAULINE KERGOMARD/JACQUES PREVERT

Mercredis~Petites Vacances~Grandes Vacances Année 2023~2024
Pauline KERGOMARD~ LES 4 SAISONS
Jacques PREVERT~ L'IMAGINAIRE

Table des matières

1. La Fédération Générale des PEP 3
2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir 4
3. Le territoire chartrain 7
4. La structure de Pauline Kergomards 9
   A. Le territoire 9
   B. La structure 10
      Les informations essentielles : 10
      Les capacités d'accueils : 11
      La description des locaux 12
   C. L'équipe 14
      Présentation de l'équipe 14
      Les rôles de chacun 16
   D. Informations complémentaires 18
      Une journée type 18
      Informations diverses 20
5. Construire son projet pédagogique en équipe. 22

1. La Fédération Générale des PEP

LES PEP, PLUS DE 90 ANS D'ACTIONS ET D'INNOVATIONS SOCIALES !

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Publique est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquentés l'école publique : c'est l'époque du fameux « sou des pupilles ». Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en associations départementales autonomes, sous le régime de la loi de mai 1916 à titre d'œuvre de guerre autorisée à faire appel à la générosité publique, présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques. Ces associations départementales se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union. Dès 1926 les PEP étendent leur assistance à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquentés les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale » et à « tous les enfants victimes de l'iniquité sociale ».

Les années 50 voient l'activité des PEP se développer dans des domaines plus proches de l'école, plus complémentaires de l'activité scolaire proprement dite, sous la forme de l'organisation de classes de découvertes ; l'aide à l'enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l'école et de la politique menée en matière de santé, puis le développement de l'action en faveur de l'enfance handicapée. À partir de 1986, les PEP mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l'école qui se structureront sous l'appellation SAPAD (service d'assistance pédagogique aux enfants malades ou accidentés).

Aujourd'hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les PEP inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.

CE QUI NOUS ANIMENT :

Permettre l'accès à l'éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et aux sports pour tous

Favoriser l'inclusion dans la société

Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales

CE QUI NOUS PORTE :

L'inclusion, pour tous ***La solidarité, entre tous***

NOS PRINCIPES CLES :

Profondément attachées aux valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, nos ambitions s'articulent autour de quatre piliers :

Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale

Œuvrer pour une école de la République véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive

Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire

Développer une approche participative citoyenne pour permettre L'émancipation de tous, y compris dans notre vie associative

2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir

NOTRE ASSOCIATION ET SON HISTOIRE :

Juin 1926 : Création de l'ADPEP 28. Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides au départs en vacances

1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l'IME de Mainvilliers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l'IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d'une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l'Association. Depuis cette date, c'est l'ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

1990-2000 : C'est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d1autres modalités sont envisagées à travers la création d'un SESSAD DI en 1997/1998 puis d'un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l'accompagnement et le soutien à l'enfant ou à l'adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d'accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

2004 : Création de l'ESAT « hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d'activités de soutien et de formations adaptées.

2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial. En 2009, le groupe d'entraide mutuelle de Nogent-le-Rotrou, GEM, est repris et a pour but de rompre l'isolement de personnes fragiles.

2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillent avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

NOTRE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE :

3 DOMAINES :

- PSMS (Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé)
- PESP (Politiques Educatives et Sociales de Proximité)
- PEVLC (Politiques Educatives Vacances Loisirs Culture)

PEP 28

Directeur Général :
Mme BOURGEOT Julie

Directrice Politiques Educatives :
Mme GRANDJEAN Katy

Mr VABOIS Florian
Directeur de pôle Enfance jeunesse

Mr POULAIN Aurélien
Adjoint du pôle enfance jeunesse

AMBITIONS EDUCATIVES

Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale

Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire.

Œuvrer pour une école de la République, école véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive.

Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous y compris dans notre vie associative.

3. Le territoire chartrain

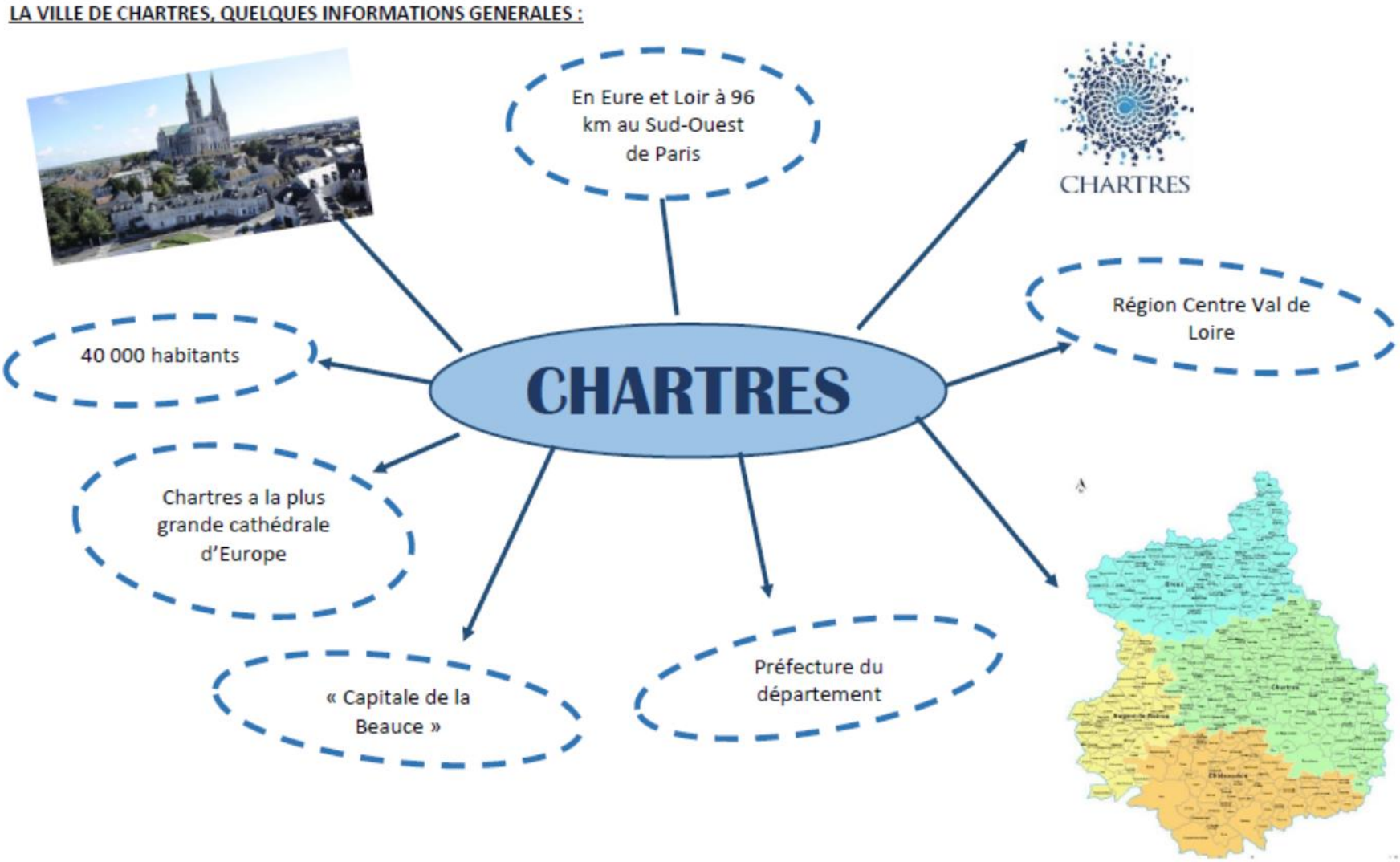

LA VILLE DE CHARTRES, LES ACCUEILS :

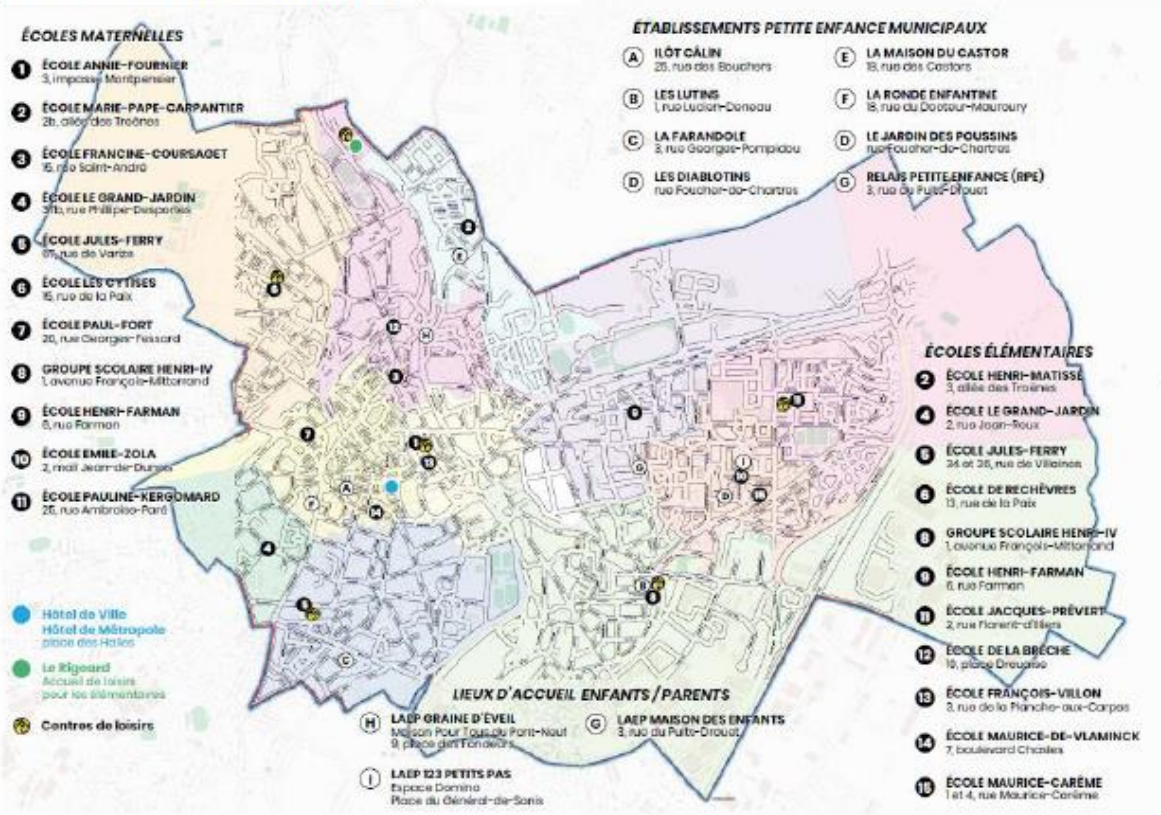

Sur la ville de Chartres, par Délégation de Service Public, les PEP 28 s'occupent de :

- 1 Accueil de loisirs Elémentaires
- 5 Accueils de loisirs Maternelles
- 13 lieux d'Accueils Périscolaires Matins et Soirs soit dans toutes les écoles Publiques de la Ville

Les lieux d'accueils pour les maternelles :

Pauline-Kergomard
2, rue Florent-d'Illiers
Tél. 06 46 08 09 61
alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr

Henri-IV
Uniquement les mercredis
1, avenue François-Mitterrand
Tél. 06 26 76 15 16
alsh.chartres.henriIV@pep28.asso.fr

Les Cytises
31, rue Huysmans
Tél. 06 22 87 62 68
alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr

Jules-Ferry
34-36, rue de Villaines
Tél. 06 12 63 55 52
alsh.chartres.ferry@pep28.asso.fr

Annie-Fournier
uniquement les mercredis
3, impasse Montpensier
Tél. 06 27 82 37 34
alsh.chartres.fournier@pep28.asso.fr

Le lieu d'accueil pour les élémentaires

Le Rigeard
Les Grands-Prés
Tél. 06 72 75 24 46
alsh.chartres.rigeard@pep28.asso.fr

Coordonnées importantes :

Siège des PEP 28 : 02 37 88 14 14 ou standard@pep28.asso.fr
Secrétariat PEP 28 Pôle Chartres : 02 37 88 14 14 ou secretariatchartres@pep28.asso.fr
Adjoint de Pole Chartres : 06 27 74 60 87 ou ajointdelpole6@pep28.asso.fr

4. La structure de Pauline Kergomard

A. Le territoire

Chartres est située dans le centre-nord de la France, au sud-ouest de Paris. La ville est connue pour son imposante cathédrale Notre-Dame. Cette dernière, de style gothique, achevée en 1220, arbore 2 immenses flèches, des arcs-boutants, des sculptures romanes, un labyrinthe au sol et des rosaces détaillées. Elle se distingue par ses vitraux aux teintes bleues. Le Centre international du vitrail, situé à proximité, propose des ateliers et des expositions sur l'art du vitrail.
Superficie : 16,85 km²
Population : 38 728 (2014) INSEE

Près de ce lieu incontournable, existe un patrimoine très riche
- Le musée des beaux-arts,
- le Compas
- le centre international du vitrail
- la maison de l'archéologie
- le musée de l'école de chartres et d'Eure et loir
- maison picassiette

Le quartier de la madeleine à chartres tire sont non d'une sente qui par le passé conduisait de la maladrerie à la madeleine, un établissement fondé par THIBAULT (conte de chartres). Il ne reste rien de cet édifice qui a hébergé les lépreux.

La madeleine comte 7044 habitants dont 353 (5,15%) sont d'origine étrangère. Superficie 145 hectares.

Plusieurs secteurs distincts composent le quartier : le Mail, la Mare aux Moines, Aristide Briand, les Sablons, la place ST Louis, Jules Hetzel, Salvador Allende.

2997 logements composent sur le quartier, dont 1921 logements sociaux, la madeleine est un des quartiers prioritaires au contrat de ville qui couvre la période 2000-2006.

Des partenaires tels que la communauté d'agglomération chartraine (comac) ou les centres sociaux interviennent par des actions de sensibilisation, d'éducation et de sécurité pour améliorer la vie dans le quartier.

B. La structure

Les informations essentielles :

Nom de la structure	**Pauline Kergomard**
Adresse	**Rue Florent d'Illiers (la madeleine)**
Téléphone	**02/37/30/25/65**
	06/46/08/09/61
Mail	**alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr**
Horaires d'ouverture	**7h30-9h 11H30-12h15 13h30-14h 17h-18h30**

Les capacités d'accueils :

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	**Total**
Mercredis	56	75	0	131
Février	56	75	0	131
Avril	56	75	0	131
Juillet	56	75	0	131
Août	56	75	0	131
Toussaint	56	75	0	131
Noël	56	75	0	131

La description des locaux

L'espace maternels :

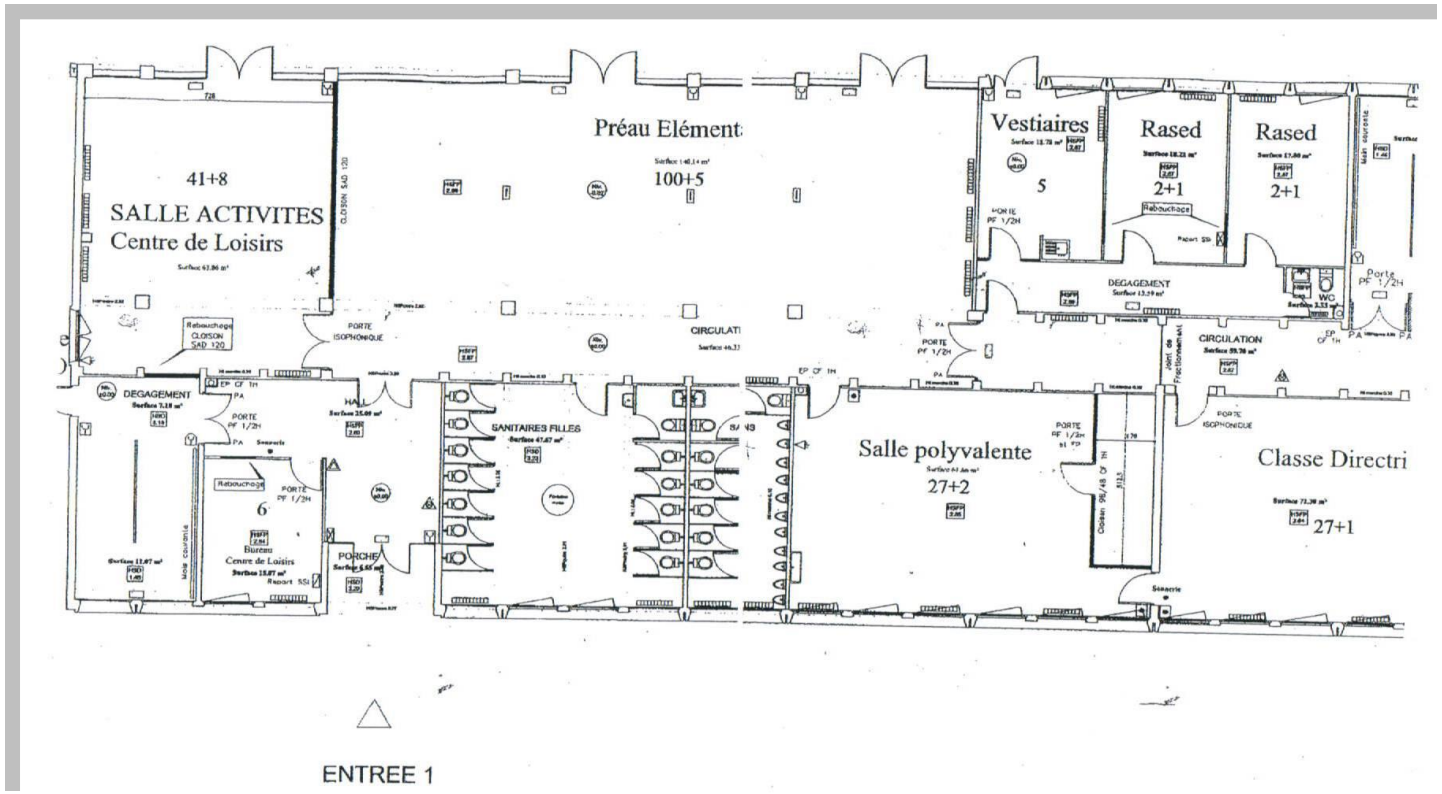

L'espace élémentaires :

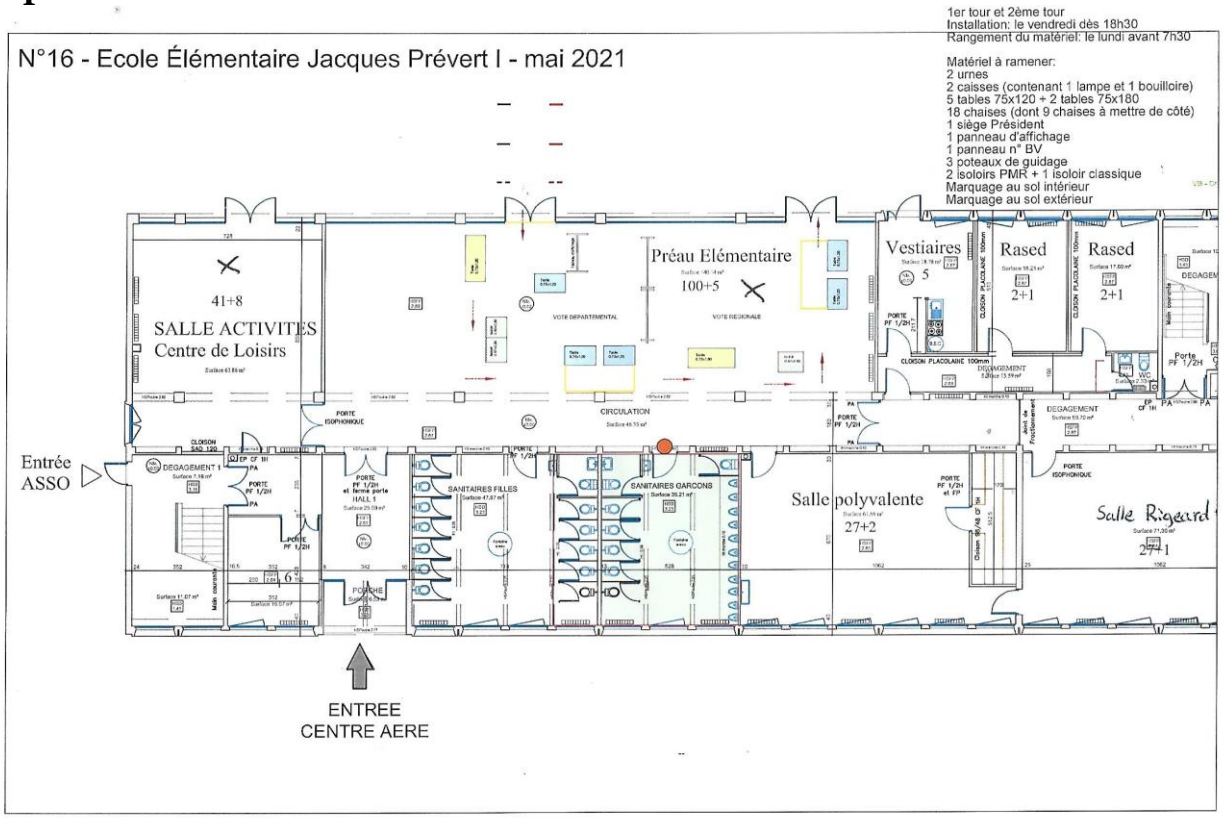

Nous avons aussi à notre disposition :

- Un grand préau
- Deux petites salles
- 5 sanitaires pour les enfants, 11 urinoirs et 2 sanitaires pour adulte en situation d'handicap
- La cours de récréation
- La salle de restauration

C. L'équipe

Présentation de l'équipe

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur…)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
DAHMANI	Malika	61	BAFD Bpjeps LTP AFPS	DIRECTEUR	CDI	MERCREDI vacances	3 à 6 ans	+10 ANS	34,90h Hebdomadaire
KERFA	Zohra	59	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI Vacances	3 à 6 ans	+10 ANS	29,72h hebdomadaire
MAROQUIN	Anne laure	32	BAFA CQP	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI	3 à 6ans	+3ans	14h68 hebdomadaire
SIBY	Issiyaka	33	BAFA CQP ALS	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI vacances	3 à 6 ans	+7ANS	35h hebdomadaire
GALLOU	Clement	27	MASTER MEEF 1 1er degré	ANIMATEUR	CDD	MERCREDI Vacances	3 à 6 ans	-1 ans	35h hebdomadaire Annualisé
ACHERKI	Sahira	20	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI	3 à 6 ans	-1ans	
SALL	Fatimata	20	CAP Petite Enfance	ANIMATRICE	CDD	MERCREDI	3 à 6 ans	+2 ans	CDD
GONSARD	Elodie	26	BAFA	Animatrice	CDI	MERCREDI vacances	6/11 ans	+8ans	
DECOURDEMANCHE	Marion	29	BAFA	Animatrice	CDI	MERCREDI vacances	6/11 ans	+8ans	

BONSERGENT	Audrey	37	BAFA	Animateur	CDD	MERCREDI vacances	6/11 ans	-1ans	
SERREAU	Léonie	21	BAFA	Stagiaire Animatrice	CDD	Mercredi	6/11 ans	-1ans	
SIMON	Marley	25	Non qualifié	Animateur	CDD	Mercredi	6/11 ans	-1ans	
ELOKU	Victoria	19	BAFA	Renfort équipe MDA	CDD	MERCREDI vacances	6/11 ans	-1ans	
VAUGLIN	Youri	29	CPJEPS	Animateur	CDI	MERCREDI vacances	6/11 ans	+8ans	
JACQUEMOT	Nathalie	51		Agent de service	CDD	Mercredi	6/11 ans	-1ans	
SERREAU	Léonie	21	BAFA	Stagiaire Animatrice	CDD	Mercredi	6/11 ans	-1ans	
COUTURIER	Martine	64	Non Diplômé	AGENT DE SERVICE	CDI	A l’année		+3ans	4H43 hebdomadaire

Les rôles de chacun

Le directeur :
L'objectif du directeur est de maintenir la stabilité de l'équipe d'animation en motivant les animateurs grâce à la mise en place d'une cohésion de l'équipe. Grâce à cela, les enfants bénéficient d'activités épanouissantes proposées par les animateurs.

J'ai un rôle de coordinateur (mairie, animateur, responsable de bus, personnel de cantine et partenaires extérieurs).
Je mets en place, avec mon équipe d'animateur, le projet pédagogique de l'accueil de loisirs ainsi que le projet d'animation.
J'Organise un programme d'activités prenant en compte une progression pédagogique et l'âge des enfants.
L'accueil des familles, des enfants.
J'assure les règles de sécurité et d'hygiène. (Avec l'équipe)
Je gère le budget alloué.
J'ai le Rôle de formateur auprès des aides animateurs et des animateurs en formation BAFA.
Je Participe aux activités avec les enfants dans la mesure du possible.

En tant que responsable le directeur doit :
Etre au service des autres : prendre l'autre en considération, respecter la place de chacun, être capable d'apporter …
S'impliquer : faire partager une passion, s'engager dans l'action, être disponible.
Etre responsable : avoir connaissance et conscience de ses droits et devoirs, prendre des décisions après avoir analysé une situation.
Etre autonome : affirmer son désir personnel, se donner ses propres règles
Etre technicien : reconnaitre une valeur de la technicité en soit, savoir utiliser sa technique comme support d'animation.
Travailler en équipe : être capable de faire valoir son point de vue, et d'accepter celui de l'autre, valoriser l'action commune, respecter un engagement collectif.
Savoir rendre compte : se situer dans un contexte hiérarchique, être au service d'un employeur, expliciter sont action, savoir-faire l'analyse et en tirer des conclusions.

Malika Dahmani : « j'ai accepté la responsabilité qui m'a été confiée par les pep et je dois défendre ses valeurs. J'assure les relations avec les familles, les enfants et les animateurs. Le directeur est responsable de l'organisation du centre. Je suis amené à former des animateurs stagiaires tout en organisant la mise en place de critères d'évaluation. Le directeur est garant de la sécurité des enfants et des animateurs. »

L'animateur :
L'animateur à un rôle important vis-à-vis :
- Des parents : accueil ; échange. Recevoir les informations
- Des enfants : connaissance de l'enfant. Favoriser l'expression créative et imaginative de chaque enfant.
- De la structure : suivi du projet pédagogique
- De l'équipe : intégration, adaptation, travail d'équipe
- De la sécurité : connaissances des règles élémentaires

L’animateur doit apporter une plus grande autonomie, développer la socialisation en favorisant le travail collectif.

Le personnel de service :
Un employé de la mairie s’occupe des repas du midi en réchauffant les plats, en installant la table, en nettoyant la cuisine et en faisant la vaisselle. Il peut aussi aider les enfants qui pourraient rencontrer des difficultés à couper leurs viande et autre.

L’assistant sanitaire :
Le numéro de téléphone d’urgence proche sera affiché dans le centre (le 15, 18 ou 112 depuis un portable). Les fiches sanitaires seront à disposition des animateurs. Le directeur informera son équipe d’éventuel problème de santé des enfants tels que des allergies et autre. Les médicaments des enfants en PAI (protocole d’accueil individualisé) et la pharmacie seront contrôlés fréquemment par l’équipe d’animation lors des réunions.

Les intervenants extérieurs :
Il est possible que des intervenants extérieurs interviennent auprès des enfants lors de sorties telles que : la Bibliothèque du forum, la piscine de chartres (odyssée), le compas, le musée de l’école ou musée des beaux-arts. Lors de ces interventions, l’équipe d’animation s’assurera du bon respect de la législation des accueils de loisirs par l’intervenant.

D. Informations complémentaires

Une journée type Maternels

Horaires	Activités
7H30-9H00	L'accueil est échelonné jusqu'à 9h Les enfants sont accueillis par la directrice et l'équipe d'animation. Le planning de la semaine ou du mois est donné aux parents. Moment d'échange avec les parents
9H00 -9H30	Appel des enfants, passage aux toilettes et répartition par groupe d'âge pour les activités
9h30 **10h**	Début des activités ou sortie (selon planning) Temps calme (atelier libre)
10h-10h15 **10H15-11h30** **11h30-12h15**	Rangement des activités et passage aux toilettes Chants, comptines et jeux extérieurs Départ des enfants inscrits en matinée sans repas
11H30-12h30	Déjeuner, les enfants (ils se placent en cantine comme ils le veulent, le repas constitue un moment fort de la journée, il favorise l'échange et la convivialité.)
12h45-13h15	Jeux calme et jeux de société
13h30-14h **13h30-15h** **15h-16h**	Accueil des enfants de la ½ journée Sieste pour les petits et activités pour les grands Activité pour les petits et jeux libres pour les grands
16H00 **17H00** **17H50** **18H00-18h30**	Goûter (moment d'échanges et de convivialité) Départ échelonné des enfants, accueil des parents et informations sur la journée Rangement du centre Fin de la journée
Pour les vacances scolaires **Journée :** **Demi-journée :**	Accueil : 7h30-9h00 et 17h00-18h00 Départ :11h45-12h15 Accueil et Départ : 13h30-14h00 et 17h00-18h00 18H-18h30(inscrit en garderie)

L'accueil : L'accueil du matin des enfants est un moment très important et ceci autant pour les enfants que leurs parents. Certains d'entre eux sont des habitués de l'accueil de loisirs, mais d'autres sont nouveaux et ne connaissent ni les animateurs, ni les lieux. Il est donc essentiel de créer un premier contact privilégié entre l'équipe d'animation et la famille. C'est grâce à ce moment que sera établi un lien de confiance avec les parents. L'animateur profitera de ce moment pour également décrire le déroulement de la journée de l'enfant à son parent.

Activités : L'accueil de loisirs offre une grande gamme d'activités très variées ayant un lien avec le thème choisi en réunion d'équipe. Les activités sont adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant et du groupe. Elles sont mises en place pour divertir l'enfant tout en lui permettant de découvrir, d'apprendre et d'aimer de nouvelles choses. Cela favorise également le renforcement de leur développement au niveau des sens et leurs capacités motrices. L'enfant est là pour se divertir et créer de nouveaux liens de socialisation avec les autres enfants de l'accueil de loisirs.

Temps de sieste/ temps calme : Ce temps est nécessaire à l'enfant pour le bon fonctionnement de son organisme. L'accueil de loisirs doit s'adapter au rythme de l'enfant et non le contraire. Le temps de sieste et de temps calme permet un repos essentiel du corps et du cerveau notamment. Ceci est même très bénéfique pour certains d'entre eux qui enchainent un rythme soutenu en période scolaire et à l'accueil de loisirs pendant les vacances. Le sommeil est primordial pour les enfants de cet âge, ainsi un temps de sieste bien organisé favorisera leur assimilation et leur apprentissage.

Une journée type Elémentaires

Horaires	Activités
7h30 à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations…) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la matinée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
11h30-12h15	Départ des enfants ne venant que le matin, présence d'un animateur
12h30-14h	Le repas est pris avec les enfants Temps calme et temps libre Accueil des enfants à l'après-midi et présence d'un animateur pour l'accueil des parents et enfants
14h00 à 16h00	Appel ; présentation de l'après-midi. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h à 18h30	Jeux libres Accueil des parents

Informations diverses

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :

La sécurité est un point important de l'action de l'équipe et même la principale. L'instauration des règles de vie est importante. La connaissance des règles de sécurité est obligatoire dans tout accueil de loisirs.
Il doit être tenue en registre de sécurité dans lequel on doit trouver :
- L'état nominatif du personnel chargé des services incendie.
- Les diverses consignes établies en cas d'incendie.
- Les dates des divers contrôles et vérification de sécurité.
- La date et heure des exercices faits avec les enfants (1 exercice est fait par période d'ouverture de la structure et ceci après information des enfants par l'équipe pédagogique).
- Les interdictions de fumer seront affichées dans les locaux de l'accueil de loisirs

La pharmacie est à disposition de l'équipe d'animation pour tous les soins à donner aux enfants.
Les fiches sanitaires sont classées par ordre alphabétique. Quand un animateur soigne un enfant, il doit noter sur le cahier d'infirmerie les soins prodigués afin que un de ses collègues puissent en informer les parents le soir venu.

Les transports :

Des transports en bus de ville sont possibles pour les sorties mais nous utiliserons principalement un car TRANSDEV pour les sorties. Pour la sécurité des enfants, un animateur sera à chaque issue de secours. La liste des enfants sera en possession de l'animateur responsable de la sortie avec les fiches sanitaires et la pharmacie. Une fiche de sortie sera aussi affichée à la porte du centre avec les horaires de départ et d'arrivée si l'intégralité de la structure est en sortie.

Les relations avec les familles, avec les enfants :

Nous demandons aux parents :
- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire
- La liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- Il est aussi demandé d'indiquer d'éventuels problèmes tels que les allergies ou autres,

Le planning d'activités est affiché à l'entrée du centre. Les familles le reçoivent aussi par mail avec le détail des sorties du mois. Des pots, veillées et rencontres avec les parents sont possibles et cela passent par une communication aux familles.

L'hygiène alimentaire : et les repas :

Après chaque passage aux toilettes et après chaque activité, les enfants devront se laver les mains. Il est très important que les enfants sachent que l'hygiène est très importante tout au long d'une journée.

Lorsque sur leur temps de travaille les animateurs ou le directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes il s'agit d'un temps pédagogique à part entière. Par conséquent le coût de leur repas sera pris en charge par l'association (il ne peut s'agir d'un avantage en nature).

Le sommeil, Le temps calme :

Ce moment de la journée est important pour les enfants car il représente un temps de récupération nécessaire afin de bien aborder l'après-midi.
Pour les enfants âgés de 3 à 4 ans les besoins de repos et de sommeil sont importants. Pendant les vacances les enfants ont besoin de vivre des journées bien équilibrées. Ce temps se déroulera dans le dortoir à côté de l'accueil de loisirs et ceci en présence d'un animateur avec un accompagnement musical ou une histoire lue.
Pour les enfants de 5 à 6 ans, nous proposons des temps calmes ou des activités calmes tels que jeux de sociétés, des puzzles, de la lecture et des dessins.

5. Le projet pédagogique Maternels

TITRE DU PROJET : ***LES 4 SAISONS***

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Liste des éléments qui caractérisent l'Accueil de Loisirs	*A quoi je veux parvenir ?*	*En faisant quoi ? (verbes d'action)*	*Cela se concrétise par :*	*Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs* *Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?*	*Outils* *Comment je l'observe ?*
- La structure de P.Kergomard se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire Jacques Prévert (rue Florent D'Illiers à Chartres) - Les enfants qui fréquentent ALSH Pauline Kergomard sont majoritairement de tous les quartiers de Chartres. (3-6 ans) - Différents accueils sont possibles uniquement P.Kergomard «matin sans repas, journée et apres-midi sans repas» - Accueil d'enfants en situation d'handicap - Locaux restreints car partagés avec l'école (régie pour gros matériaux) - Peu de verdure sur la structure - Enfants issus de différentes cellules familiales (famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire) - Mise en place de protocole d'accueil individualisé - Mixité culturelle, sociale et d'âges - Accès possible à des jeux extérieurs (petit parc, bibliothèque, piscine Odyssée, centre commerciaux) - Salle de restauration sur place - Structure située à proximité de l'autoroute en direction des grandes villes (Paris, Nantes, Orléans, Le Mans) - Entrée différente de l'école - Regroupement d'association empruntant la même entrée (Bridge, Sessad, médecin scolaire, photographe) - Nouveau plan d'urbanisme au sein du quartier de la Madeleine avec de nouvelles constructions dans plusieurs coins du quartier ⇩ **PROBLEMATIQUE** Comment amener l'enfant à se situer dans les saisons?	✓ Permettre à l'enfant de différencier les saisons	➢ **En** comprenant le rythme des saisons ➢ **En** respectant l'environnement ➢ **En** faisant des sorties ludiques ➢ **En** ramassant des éléments naturels ➢ **En** réalisant des activités manuelles et artistiques ➢ **En** cueillant des légumes et des fruits ➢ **En** proposant un goûter sur les aliments de saisons ➢ **En** observant des oiseux et en écoutant leurs chants	<u>Des activités manuelles :</u> • Fabrication d'arbre en carton selon la saison • Atelier peinture (fresque sur de paysage, forêts) • Fabrication d'herbiers • Activités de plantation • Réalisation d'arbre des 4 saisons • Fabrication d'un potager • Autres <u>Des jeux ludiques :</u> • Jeux en pleine forêt • Identification des arbres de saison sous forme de jeu • Identification des feuillages sous forme de jeu • Quizz sur les 4 saisons • Jeux traditionnels • Jeux des repères météorologiques • Jeux artistiques • Jeux d'imitation climatique (élément naturel : vent, pluie, orage) <u>Des sorties culturelles et utilisation d'outils :</u> • Les bois de Chartres agglomération • Bibliothèque (documentation) • Parc des 4 saisons • Forêt de Saint-Georges-sur-Eure • Espace de jeux à Gasville-Oisème • Etang de Lèves • Terrain multisport de Barjouville <u>Des outils mis en place :</u> • Journée météo • Cadran météo • Signalisation fléchée (avec mascotte) • Ateliers libres • Spectacle de marionnette • Photo shoot <u>Activités sportives :</u> • Course d'orientation • Marche pédestre • Activités physiques en espace naturel • Parcours d'habilités motrices • Jeux du parachute	L'enfant est-il capable de reconnaître les saisons ? L'enfant a-t-il pris des informations concernant les périodes de saisons ? L'enfant a-t-il été intéressé par le thème ? L'enfant a-t-il été curieux ? L'enfant a-t-il eu envie de créer et de participer ?	L'enfant reconnaît et nomme les saisons et leurs caractéristiques en répondant aux questions Il situe des événements vécus les uns par rapport aux autres et les repère dans une journée, une semaine, un mois ou une saison lors de sa présence à l'accueil de loisirs Il récolte et identifie les différentes choses que l'on trouve dehors selon les saisons pendant les temps extérieurs ou les sorties Il représente lors des ateliers artistiques des éléments signifiants propres à chaque saison Il tire des informations par rapport à un support donné ou qu'il choisit (livres, documentaires, débats, jeux…) Il trie des images et les classe chronologiquement
	✓ Accompagner et permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et l'espace	➢ **En** mettant en place des activités ludiques afin d'acquérir des savoirs (savoir-faire/pour aider l'enfant à s'informer, s'exprimer et agir) ➢ **En** mettant en place des activités physiques et sportives ➢ **En** créant un carton à dessin, pochette de photo ➢ **En** apprenant les repères importants de la vie quotidienne au centre ➢ **En** les initiant aux horaires ➢ **En** s'appropriant les lieux de la structure ➢ **En** proposant des activités culturelles sportives et artistiques ➢ **En** favorisant la mixité lors des activités		Est-ce que l'enfant a su se repérer au sein de la structure ? Est-ce que l'enfant a su se repérer dans sa vie quotidienne ? Est-ce que les enfants participent dans les activités proposées ? Est-ce que l'enfant donne son opinion sur les situations/ateliers proposés ?	Il repère les différents espaces de la structure et les mémorise Il pose des questions sur les étapes de la journée Echanges avec les parents sur la progression de leurs enfants Observation de la progression individuelle/collective de l'enfant Bilan oral lors des réunions d'équipe d'animation Taux de participation aux débats oraux et aux activités

6. Le projet pédagogique Elémentaires

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Liste des éléments qui caractérisent l'Accueil de Loisirs	*A quoi je veux parvenir ?*	*En faisant quoi ? (verbes d'action)*	*Cela se concrétise par :*	*Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs* *Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?*	*Outils* *Comment je l'observe ?*
- La structure de Jacques Prevert se situe dans l'enceinte de l'école élémentaire (rue Florent D'Illiers à Chartres) - Les enfants qui fréquentent ALSH Jacques Prevert sont majoritairement de tous les quartiers de Chartres. (6-11 ans) - Différents accueils sont possibles uniquement Jacques Prevert «matin sans repas, journée et apres-midi sans repas» - Accueil d'enfants en situation d'handicap - Locaux restreints car partagés avec l'école (régie pour gros matériaux) - Peu de verdure sur la structure - Enfants issus de différentes cellules familiales (famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire) - Mise en place de protocole d'accueil individualisé - Mixité culturelle, sociale et d'âges - Accès possible à des jeux extérieurs (petit parc, bibliothèque, piscine Odyssée, centre commerciaux) - Salle de restauration sur place - Structure située à proximité de l'autoroute en direction des grandes villes (Paris, Nantes, Orléans, Le Mans) - Entrée différente de l'école - Regroupement d'association empruntant la même entrée (Bridge, Sessad, médecin scolaire, photographe) - Nouveau plan d'urbanisme au sein du quartier de la Madeleine avec de nouvelles constructions dans plusieurs coins du quartier	✓ Favoriser l'implication et l'intégration au sein de d'une nouvelle structure	➢ **En** s'appropriant l'espace ➢ **En** proposant une visite des lieux ➢ **En** s'intégrant dans un groupe nominatif ➢ **En** participant à l'élaboration des règles de vie ➢ **En** responsabilisant l'enfant au matériel de la structure	Des activités manuelles : • Autres • Peinture • Aquarelle • Sculpture • Pate fimo • Argile Des jeux ludiques : • Jeux de rôle • Grand jeu • Jeux collectif • Twitster • Jeux de plateaux • Chasse aux trésors • Grand jeux de piste autour de la structure Des sorties culturelles et utilisation d'outils : • Compas • Atelier du vitreuil • Parc de vaurroux • Parc des 4 saisons • Parc jacques grand • Etang de fontenay sur eure • Prairie de barjouille • Parc de Gasville oiseme Des outils mis en place • Projet Football • Projet jeux olympiques • Projet « écrire histoire du centre » • Projet couture • Projet théâtre • Projet rugby • Intervenant C'Chartres Flechette Activités sportives : • Parcours de motricité • Course d'orientation • Football • Rugby • Expressions corporelle	L'enfant est-il capable de se repérer au sein du centre ? L'enfant est-il capable d'interagir ? Es ce que l'enfant s'implique dans la vie quotidienne ?	Taux d'implication Temps papotes Evaluation individuelle ou collective Echanges avec les enfants pour voir ce qu'ils ont découvert Nombre d'enfants participants aux activités
⇩ **PROBLEMATIQUE** **Comment amener l'enfant a s'adapter à un nouvel environnement ?**	✓ Développer l'imaginaire de l'enfant	➢ **En** laissant l'enfant créer librement en toute autonomie ➢ **En** créant une histoire du centre ➢ **En** favorisant la satisfaction avant le résultat ➢ **En** proposant des activités culturelles sportives et artistiques ➢ **En** favorisant la mixité lors des activités ➢ **En** donnant la chance a l'enfant a s'ennuyer pour lui permettre de développer son imagination		Es ce que les enfants s'intègrent dans les activités proposées ? Les enfants sont-ils autonomes ? Les enfants s'expriment ils en collectivités ?	Observation de l'évolution de l'enfant Echanges au déroulement de la journée Grille d'évaluation Taux de participation